Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260925-DCM525092026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRINCÉ SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de la Commune de Princé s'est réuni à la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :
Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire – Madame JEUSSELIN Guylène, première adjointe – Monsieur GUILLOIS Rémy, deuxième adjoint – Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie, troisième adjointe – Madame TURCAS Colette – Monsieur SIMON Philippe - Monsieur BERTHIER Patrice – Monsieur FAUCHEUX Frédéric – Madame THOUIN Séverine - Madame HUET Laura, membres du conseil municipal.

Etait absent : Monsieur BOURGES Emmanuel qui a donné pouvoir à Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2026 par 10 voix pour.

Date de la convocation : 14 septembre 2026
Secrétaire de séance : Madame JEUSSELIN Guylène

ORDRE DU JOUR :

1° - Désignation d'un élu.e référent.e sécurité routière
2° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie SDE 35
3° - Transfert de la compétence éclairage public à SDE35
4° - Demande de subvention : La Protection civile
5° - Demande de subvention : Secours Populaire
6° - Demande de subvention : Team Goupil Compétition
7° - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
8° - Indemnisation de particuliers pour services rendus
9° - Demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Vitré
10° - Questions diverses

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260925-DCM525092026-DE

5° - Demande de subvention : Secours populaire

L'association Secours populaire français dont le siège de la Fédération d'Ille et Vilaine est au « 17, rue des Landelles » - 35510 Cesson Sévigné, a pour objet de mener des actions de solidarité en faveur de personnes en situation de précarité. 90 familles représentant 242 personnes ont bénéficié des aides du Secours populaire dans Vitré communauté.

Dans le cadre du développement de son activité en milieu rural, elle a sollicité auprès de la commune de Princé une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 28 juillet 2026, l'association a adressé un dossier à Monsieur le Maire qui comporte leur rapport d'activité 2025, le compte de résultat 2025 et le budget prévisionnel 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, par 11 voix, de ne pas verser de subvention.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Princé, le 28 septembre 2026
Le Maire,
DENOUAULT Jean Claude

MAIRIE DE PRINCÉ (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
JEUSSELIN Guylène